



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 104708

Texte de la question

M. Jean-Michel Villaumé attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la hausse des prix du carburant. Dans un contexte d'instabilité politique relative aux révolutions ayant cours dans les pays du Maghreb et du Proche Orient, les prix du pétrole flambent à nouveau pour atteindre des sommets comparables à ceux de 2008 : le litre de sans plomb 95 se vend en moyenne à 1,4915 euro et le gazole à 1,33 euro. Malgré l'annonce faite par l'Arabie saoudite de vouloir assurer la stabilité du marché, on attend encore pour les jours qui viennent une sérieuse augmentation des prix à la pompe. Les ménages les plus modestes, déjà affectés dans leur budget énergie par la hausse du prix de l'électricité en ce début d'année (+ 3 %), et celle du gaz prévue pour avril (+ 5 %), peuvent devenir la proie d'une véritable précarité énergétique, alors que, dans le même temps, le groupe Total annonce pour l'année 2010, un résultat net de 10 milliards d'euros. C'est pourquoi il demande quelles mesures pérennes le Gouvernement entend prendre afin de limiter les fluctuations du prix du pétrole et leurs impacts sur les budgets des ménages.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Villaumé](#)

Circonscription : Haute-Saône (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104708

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2011, page 3526

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)